



Le Service Civique : un tremplin vers l'avenir...

Le Service Civique constitue aujourd'hui, pour beaucoup de jeunes âgés de 16 à 25 ans, une phase de transition entre leurs études (souvent écourtées mais pas dans tous les cas) et la vie professionnelle. Créé en 2010, le Service Civique attire de plus en plus de jeunes souhaitant s'engager au service des autres et de la collectivité pour accomplir une mission d'intérêt général (domaines d'action : solidarité, environnement, sport, culture, éducation, santé, intervention d'urgence, mémoire et citoyenneté, aide humanitaire).

Quel rôle joue cet engagement dans leur parcours professionnel ?

Nous pouvons nous interroger au regard de la situation préoccupante des jeunes sur le marché du travail, mais si le Service Civique n'a pas pour vocation première l'insertion professionnelle, il doit constituer pour chaque jeune une étape clé dans la construction de son projet personnel. Ainsi, un tutorat individualisé et un accompagnement à la définition du projet d'avenir est proposé à chaque volontaire. L'organisme qui accueille le volontaire a la responsabilité d'accompagner le jeune dans sa réflexion de parcours professionnel en effectuant un bilan de ses aspirations, en lui facilitant des contacts, en lui validant des compétences acquises lors de la mission effectuée...

Des exemples « à suivre ». Certains jeunes effectuent un Service

Civique pour confronter leur représentation du monde professionnel à la réalité et ainsi conforter ou non une vocation, d'autres pour prendre du recul sur leur projet d'avenir, d'autres encore pour acquérir une expérience de terrain avant d'entrer dans la vie professionnelle. Lorelaï, âgée de 23 ans, en Service Civique au sein du Centre de documentation et d'information (CDI) du lycée Virlogeux de Riom, a accepté de témoigner. Sa mission consiste à aider les professeurs documentalistes du lycée dans leurs activités quotidiennes mais également de permettre aux élèves internes de pouvoir se rendre au CDI jusqu'à 20h30 pour étudier dans un environnement calme et propice au travail. Elle explique que s'engager dans un Service Civique constitue dans son parcours une passerelle entre la vie étudiante et la vie professionnelle. Récemment diplômée en art du spectacle parcours cinéma, elle éprouve des difficultés pour trouver un emploi dans son domaine. Elle s'est donc tournée vers le volontariat afin de développer de nouvelles compétences mais aussi pour transmettre ses connaissances. En effet, au regard de sa formation dans le domaine du cinéma, il se pourrait que prochainement elle anime un atelier de création vidéos au sein du lycée afin de pouvoir faire profiter de ses qualités artistiques aux élèves intéressés par ce domaine...

Volontaires sans limite d'âge. Bien que régies par des dispositifs qui leur sont propres, d'autres formes d'engagement reconnues comme le Service Civique permettent à des personnes majeures sans limite d'âge de s'engager. C'est le cas du volontariat de solidarité internationale (VSI) qui a pour objet l'accomplissement à temps plein d'une mission d'intérêt général dans les pays en voie de développement dans les domaines de la coopération au développement et de l'action humanitaire. Les missions sont obligatoirement effectuées auprès d'associations internationales agréées par le ministre des affaires étrangères. Ce type d'engagement a attiré Julie, éducatrice de jeunes enfants âgée de 28 ans. Suite à une action humanitaire de deux semaines cet été en Afrique, elle a souhaité poursuivre dans ce domaine. Cette mission ponctuelle de deux semaines lui a permis de conforter cette fibre altruiste et ce besoin d'aider les autres tout en lui ouvrant d'autres horizons. Elle a ainsi décidé de

devenir volontaire pendant un an au Bénin afin de réaliser une action socio-éducative. Plus précisément, elle sera chargée d'effectuer du soutien scolaire auprès des enfants des villages du Bénin mais aussi de sensibiliser la population aux questions d'hygiène et de santé. Elle explique que s'engager dans un VSI n'est pas anodin et suppose de se poser des questions (les raisons de son départ, le coût financier, les démarches administratives à effectuer...). Partir en mission humanitaire est un projet réfléchi qui va lui permettre d'aider les autres mais aussi de s'enrichir autant sur le plan personnel que professionnel. En effet, sur le plan personnel, l'humanitaire contribue à un enrichissement humain et constitue une étape importante dans la construction de la personnalité. L'enrichissement se fait également sur le plan professionnel dans la mesure où une telle mission lui permettra d'acquérir de nouvelles compétences et ainsi de valoriser son curriculum vitae lors de son retour en France...

EN SAVOIR PLUS

service-civique.gouv.fr
france-volontaires.org

Rencontrez des psychologues de l'Éducation Nationale dans le CIO le plus proche de chez vous :

ac-clermont.fr/orientation/s-informer-et-s-orienter/cio/